

LES FEMMES AGRO-TRANSFORMATRICES FACE AU DEFI DE LA DIGITALISATION À KORHOGO

Kadohofanan Fatoumata DAGNOGO OUATTARA
Département des Sciences du Langage et de la Communication
Université Alassane OUATTARA Côte d'Ivoire
dagnogop@yahoo.com

RESUME :

L'agro-transformation en Côte d'Ivoire est une filière dominée par les femmes, actives dans la transformation de produits alimentaires, cosmétiques et dérivés. Ce secteur constitue une source importante d'emplois féminins. Le numérique représente un levier stratégique pour accélérer la commercialisation des produits. L'étude menée explore les opportunités et les enjeux liés à l'usage des outils technologiques par ces femmes. Un questionnaire a été adressé à 110 agro-transformatrices originaires de Korhogo. Les résultats révèlent que la digitalisation exige une prise en compte de toute la chaîne logistique. L'augmentation de la productivité est essentielle pour instaurer un commerce fondé sur la réciprocité. L'accès aux outils numériques reste limité par des contraintes structurelles. La digitalisation offre des perspectives de visibilité, traçabilité et formation. Elle nécessite une approche inclusive et systémique.

MOTS-CLES : digitalisation, agro-transformatrice, commercialisation, e-commerce,
ZLECAF

ABSTRACT:

Agri-processing in Côte d'Ivoire is a sector dominated by women, who are active in the processing of food products, cosmetics, and derivatives. This sector is an important source of employment for women. Digital technology is a strategic lever for accelerating product marketing. The study explores the opportunities and challenges associated with the use of technological tools by these women. A questionnaire was sent to 110 women agro-processors from Korhogo. The results reveal that digitization requires consideration of the entire supply chain. Increased productivity is essential to establish trade based on reciprocity. Access to digital tools remains limited by structural constraints. Digitalization offers opportunities for visibility, traceability, and training. It requires an inclusive and systemic approach.

KEYWORDS: digitalization, agro-processing, marketing, e-commerce, African Continental Free Trade (ZLECAF)

INTRODUCTION

À l'initiative du Programme Panafricain pour le Renforcement du Leadership Féminin dans l'Agro-Industrie (PAWALP), lancé en février 2024, les autorités ivoiriennes ont encouragé les agriculteurs en général, et les femmes agro-transformatrices en particulier, à se regrouper en entités solides capables de relever les défis du monde agricole. Cette reconnaissance institutionnelle souligne que les agro-transformatrices représentent un maillon essentiel dans le développement de la chaîne de valeur agricole en Côte d'Ivoire. L'agro-transformation est une filière largement dominée par les femmes, très actives dans la transformation de produits alimentaires, cosmétiques et artisanaux.

Dans ce contexte, l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est perçue comme un levier stratégique pour accélérer le développement du secteur privé et améliorer la compétitivité des femmes rurales (CNUCED, 2011, p. 135). Face aux pertes post-récoltes et aux défis de conservation, transformer les produits locaux devient une alternative efficace, adoptée par un nombre croissant de femmes. Pourtant, elles rencontrent des difficultés pour écouler leurs produits, notamment en raison d'un accès limité aux outils numériques et aux marchés. À l'échelle mondiale, les systèmes agroalimentaires emploient 36 % de la population active féminine, mais les femmes n'y participent pas toujours de manière équitable.

La transformation numérique en Afrique, et en Côte d'Ivoire en particulier, peut considérablement impacter les femmes entrepreneures. Selon la Banque mondiale (2019), les entreprises dirigées par des femmes enregistrent des ventes moyennes plus faibles. Cependant, combler les écarts de genre dans le numérique pourrait générer jusqu'à 15 milliards de dollars supplémentaires dans le commerce électronique africain d'ici 2030. Des initiatives telles que le projet d'Appui à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), lancé en 2021 avec l'appui de la coopération allemande (GIZ), visent à promouvoir l'accès des femmes au commerce, notamment via le numérique. Le e-commerce représente ainsi une opportunité majeure pour les femmes rurales, à condition de surmonter la fracture numérique qui freine encore leur pleine participation.

La présente étude explore les potentialités offertes par les outils numériques aux femmes agro-transformatrices de Korhogo. Elle s'articule autour de la problématique suivante : comment les femmes agro-transformatrices de Korhogo s'approprient-elles les outils numériques, et dans

quelle mesure la digitalisation constitue-t-elle un levier d'autonomisation économique et sociale pour ces actrices rurales ?

Trois hypothèses guident cette recherche : les femmes agro-transformatrices font face à des obstacles techniques, économiques et socioculturels dans l'usage du numérique ; les dispositifs d'accompagnement existants sont insuffisamment adaptés à leurs réalités ; une meilleure intégration des TIC dans leurs activités peut améliorer leur productivité, leur accès aux marchés et leur autonomie.

L'étude repose sur une approche qualitative combinant deux méthodes : un questionnaire administré à des agro-transformatrices de Korhogo, et une analyse documentaire portant sur les politiques publiques, les programmes de soutien et les initiatives régionales en matière de digitalisation et d'entrepreneuriat féminin.

1. MÉTHODOLOGIE

Afin de mieux cerner les défis liés à la digitalisation des produits pour les femmes agro-transformatrices, cette étude a adopté une approche qualitative, centrée sur la compréhension des perceptions, des pratiques et des contraintes vécues par les actrices concernées. Deux méthodes complémentaires ont été mobilisées : l'enquête par questionnaire et l'analyse documentaire.

D'une part, un questionnaire unique a été élaboré et administré à des femmes exerçant dans le domaine de l'agro-transformation et originaires de Korhogo. Le choix de cette ville repose sur deux constats majeurs : les difficultés récurrentes de commercialisation auxquelles ces femmes sont confrontées au quotidien, et l'absence de marchés structurés facilitant l'écoulement ou l'exportation de leurs produits. L'objectif était de recueillir des données empiriques sur leurs usages numériques, leurs besoins, ainsi que les obstacles rencontrés dans l'intégration des technologies digitales à leurs activités.

La technique d'échantillonnage non probabiliste a été retenue, en particulier l'échantillonnage par choix raisonné, qui consiste à sélectionner les enquêtées en fonction de leur pertinence par rapport à l'objet d'étude (F. Dépelteau, 1998, p. 103). Ainsi, 110 femmes ont été interrogées, réparties selon leur spécialisation : 30 dans la transformation du beurre de karité, 28 dans les céréales, 20 dans les fruits, 12 dans l'arachide, 9 dans le gingembre et 11 dans le « soumara ».

D'autre part, une analyse documentaire a été conduite afin de compléter les données de terrain. Elle a porté sur des rapports institutionnels (Banque mondiale, GIZ, FIRCA), des programmes publics (PAWALP, ZLECAf), ainsi que des études antérieures sur la digitalisation, l'entrepreneuriat féminin et les chaînes de valeur agricoles. Cette triangulation méthodologique a permis de croiser les données empiriques avec les orientations stratégiques nationales et les dynamiques régionales, en vue d'une compréhension approfondie et contextualisée des enjeux de la digitalisation pour les femmes agro-transformatrices de Korhogo. Le tableau ci-dessous présente l'échantillon de l'étude :

Tableau : Échantillon de l'étude

Catégories	Domaines	Echantillon
Société coopérative agricole	Beurre de karité	30
Grenier international	Céréales	28
Kasseremi Tenegniguy	Fruits	12
La Fédération des Associations Féminines d'Épargne et de Crédit (FAFEC)	Gingembre	9
FENOS	Arachide	12
Promaya	Soumara	11

Le questionnaire a permis de recueillir des données sur leurs usages numériques, leurs besoins, et les obstacles rencontrés dans l'intégration des technologies digitales à leurs activités. En complément, un guide d'entretien a été utilisé auprès de cinq responsables d'associations d'agro-transformatrices, afin d'approfondir les échanges sur les difficultés structurelles, organisationnelles et économiques liées à la digitalisation. Ces deux techniques de collecte ont permis d'appréhender de manière fine les défis spécifiques auxquels ces femmes sont confrontées dans le contexte de Korhogo.

Pour le traitement des données, le logiciel Nvivo 12 a été utilisé. Ce logiciel facilite l'analyse qualitative par thématiques, en permettant de coder les réponses, de regrouper les discours selon des catégories pertinentes, et d'identifier les récurrences et les divergences dans les témoignages. Ainsi, l'analyse de discours a été choisie comme méthode d'interprétation, afin

de mettre en lumière les représentations, les perceptions et les stratégies développées par les femmes agro-transformatrices face à la digitalisation.

L'intérêt de cette étude réside dans sa capacité à identifier les défis concrets de la digitalisation pour les femmes agro-transformatrices de Korhogo, à mettre en évidence les caractéristiques de leurs activités, à explorer les freins et les leviers de leur intégration numérique, et à évaluer les opportunités offertes par la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) en matière de commerce électronique. En croisant les données empiriques et les sources documentaires, cette recherche vise à produire des recommandations opérationnelles pour une inclusion numérique équitable et durable des femmes rurales dans les chaînes de valeur agricoles.

2. RÉSULTATS

Les résultats de cette étude permettent de mieux comprendre les réalités vécues par les femmes agro-transformatrices de Korhogo face aux enjeux de la digitalisation. Ils s'articulent autour des caractéristiques de leurs activités, les formes d'organisation adoptées, les types de produits transformés, ainsi que les contraintes liées à la production et à la commercialisation.

2.1 Les caractéristiques des activités des agro-transformatrices

Les femmes agro-transformatrices de Korhogo exercent leurs activités principalement au sein de coopératives ou sous forme de microentreprises individuelles. Ces structures leur permettent de valoriser les produits agricoles locaux, notamment les céréales et les fruits, qui constituent les matières premières les plus transformées dans la région. Cette orientation vers des produits de base s'explique par leur disponibilité, leur importance dans l'alimentation locale, et leur potentiel de conservation, malgré les contraintes techniques et logistiques.

2.1.1 La coopérative comme appui fondamental

Les femmes agro-transformatrices interrogées dans le cadre de cette étude sont membres actives de coopératives locales telles que la Fédération des associations féminines d'épargne et crédits (FAFEC), la Société ivoirienne agricole, le Grenier international, Promaya et FENOS. Ces coopératives jouent un rôle structurant dans l'organisation et le développement des activités de transformation. Certaines femmes ont intégré ces structures en tant qu'agricultrices, avant d'en devenir propriétaires et fournisseurs de matières premières destinées à la transformation. Ce

double statut leur confère une autonomie renforcée et une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur.

La coopérative repose sur des principes démocratiques et inclusifs : chaque membre dispose des mêmes droits et responsabilités, indépendamment de son poids économique. L'adhésion est volontaire et ouverte, favorisant la solidarité, la mutualisation des ressources humaines et financières, et la résilience face aux aléas climatiques et économiques. Ce modèle permet aux femmes de sécuriser leurs activités, de renforcer leur pouvoir économique et de s'inscrire dans une dynamique d'autonomisation collective.

L'analyse documentaire confirme que les coopératives agricoles jouent un rôle clé dans l'inclusion économique des femmes rurales en Afrique. Elles facilitent l'accès aux intrants, à la formation, aux financements et aux débouchés commerciaux (Banque mondiale, 2019, p. 84 ; GIZ, 2018, p. 12). En Côte d'Ivoire, des programmes tels que le PAWALP encouragent la structuration des femmes agro-transformatrices en coopératives pour renforcer leur compétitivité et leur capacité d'innovation.

Les coopératives jouent un rôle clé dans l'intégration du numérique pour les agro-transformatrices. En facilitant l'adoption des TIC et l'innovation dans les méthodes de production, elles améliorent la traçabilité, l'accès aux marchés formels et la stabilité des revenus. En regroupant les productions et en favorisant l'ouverture internationale via des filiales, elles renforcent le développement local et l'entrepreneuriat collectif. Ce modèle, fondé sur la responsabilité et la résilience, s'aligne avec les objectifs de la ZLECAf et du programme PAWALP.

2.1.2 Des microentreprises

Parmi les répondantes, 94 d'entre elles, soit 85,5 %, exercent leurs activités dans le cadre de microentreprises individuelles ou familiales. Cette prédominance témoigne de la forte informalité du secteur de l'agro-transformation à Korhogo, où les femmes développent des initiatives entrepreneuriales à petite échelle, souvent avec des moyens limités mais une grande résilience.

Ces microentreprises se concentrent principalement sur la transformation de céréales (mil, maïs, sorgho, riz) et de fruits (notamment la mangue), qui représentent les matières premières les plus accessibles et les plus demandées localement. Ce choix est également influencé par des facteurs culturels, alimentaires et économiques, les céréales et les fruits constituant des aliments de base

dans la région. Toutefois, les femmes transforment aussi d'autres produits tels que l'arachide, le beurre de karité, le gingembre et le « soumara ».

L'analyse documentaire souligne que les microentreprises féminines en Afrique subsaharienne, bien qu'essentielles à l'économie locale, sont confrontées à des défis structurels : accès limité au financement, faible capitalisation, manque d'équipements modernes, et isolement des réseaux de distribution (Banque mondiale, 2019, p.84). En Côte d'Ivoire, ces contraintes sont accentuées par l'absence de dispositifs d'accompagnement adaptés aux réalités rurales, ce qui freine la montée en gamme des produits et leur insertion dans les circuits formels.

Malgré ces limites, les microentreprises représentent un levier d'autonomisation économique pour les femmes. Elles permettent une gestion flexible, adaptée aux contraintes familiales et sociales, et constituent un point d'entrée stratégique pour les politiques de digitalisation inclusive. Des programmes comme le PAWALP ou les initiatives de la GIZ dans le cadre de la ZLECAf visent à renforcer les capacités de ces entrepreneures, notamment en facilitant leur accès aux technologies numériques, à la formation et aux plateformes de commerce électronique.

Ainsi, bien que souvent fragiles, les microentreprises incarnent un potentiel de transformation économique et sociale. Leur structuration et leur accompagnement vers la digitalisation pourraient considérablement améliorer la productivité, la qualité des produits et l'accès aux marchés, tant au niveau national que régional.

2.1.3 Une prédominance dans la transformation de céréales et de fruits.

La transformation des céréales et des fruits constitue l'activité dominante chez les femmes agro-transformatrices interrogées à Korhogo. Sur les 110 enquêtées, 28 femmes (soit 25,5 %) se consacrent à la transformation de céréales telles que le mil, le maïs, le sorgho et le riz, tandis que 20 femmes (18,2 %) travaillent principalement sur les fruits, notamment la mangue. Ces deux filières sont privilégiées en raison de la disponibilité locale des matières premières, de leur importance dans l'alimentation de base et de leur potentiel de conservation. D'autres produits sont également transformés, comme le beurre de karité (30 femmes, soit 27,3 %), l'arachide (12 femmes, 10,9 %), le « soumara » (11 femmes, 10 %) et le gingembre (9 femmes, 8,2 %). Le choix des matières premières est souvent lié à l'âge et à l'expérience des femmes : 82 d'entre elles (74,5 %) sont âgées de 38 à 63 ans, ce qui reflète une certaine maturité dans le secteur, mais aussi une exposition accrue à la pénibilité des tâches.

La transformation se fait majoritairement de manière artisanale, avec des équipements rudimentaires, ce qui limite la productivité et la qualité des produits finis. Les travaux de mouture, par exemple, exigent une attention particulière à la propreté des grains, au choix des variétés et à la granulométrie, autant de critères essentiels pour garantir un produit final acceptable. Sur les marchés locaux, les produits céréaliers sont souvent emballés dans des sachets plastiques, parfois accompagnés de conseils d'utilisation, mais ces emballages restent insuffisants pour répondre aux normes des circuits formels et des plateformes de commerce électronique.

Selon le Rapport sur l'économie de l'information de la CNUCED (2011, p.22), la transformation des produits agricoles est une réponse stratégique aux pertes post-récoltes et aux défis de conservation, mais elle nécessite des compétences techniques et des équipements adaptés. Or, le manque de matériel adéquat et de formation technique freine l'amélioration de la qualité et la diversification des débouchés. Malgré ces contraintes, les femmes agro-transformatrices de Korhogo s'efforcent de pérenniser leurs activités dans un secteur à fort potentiel, mais encore peu structuré. Le renforcement de leurs capacités, l'accès aux technologies numériques et l'accompagnement à la structuration des produits apparaissent comme des leviers essentiels pour améliorer leur compétitivité et leur accès aux marchés nationaux et régionaux.

2.2 Les femmes agro-transformatrices et la digitalisation

Les femmes ont d'autant plus de mal à s'intégrer dans des filières rentables que leur accès aux différentes ressources nécessaires sont extrêmement limitées (l'âge, la zone d'habitation, les locaux de transformation, les machines, etc.) Elles font face à plusieurs défis à savoir un réseautage efficace, l'accès aux marchés et la formation.

2.2.1 Les agro-transformatrices face au défi du réseautage

Le réseautage constitue un levier stratégique pour le développement des activités agroalimentaires, notamment dans la transformation des produits locaux. Face aux pertes post-récoltes enregistrées par les horticulteurs et aux opportunités de valorisation, la FAO a ciblé les acteurs associatifs et coopératifs engagés dans ce secteur. Une initiative marquante fut l'organisation, en octobre 2016, d'un voyage d'études au Burkina Faso, reconnu pour son expertise en agro-transformation féminine. Cette mission a débouché sur la création de la

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO 009 DECEMBRE 2025

Fédération Nationale des Transformateurs Agricoles (FENATAG), dont l'objectif est de structurer le secteur et de promouvoir la commercialisation de produits agricoles de qualité au Gabon (FENATAG, 2018, p. 6).

Cependant, les résultats de notre enquête montrent que les femmes agro-transformatrices de Korhogo restent largement en marge de ces dynamiques de réseautage régional. Sur les 110 femmes interrogées, 77 femmes (soit 70 %) ont déclaré ne pas parvenir à commercialiser leurs produits hors de la Côte d'Ivoire. La totalité des répondantes écoulent leurs produits par le biais du commerce physique, principalement sur les marchés locaux ou par vente directe. L'usage des outils numériques reste marginal : seulement 10 femmes (soit 9,1 %) disposent d'un site internet ou d'une vitrine numérique pour présenter leurs produits. Par ailleurs, la formalisation juridique des activités demeure limitée. 50 femmes (soit 45,5 %) possèdent un numéro du registre de commerce (RCCM), tandis que les autres évoquent le fait que leurs business ne sont pas au top pour s'inscrire au RCCM.

Cependant, les résultats de notre enquête montrent que les femmes agro-transformatrices de Korhogo restent largement en marge de ces dynamiques de réseautage régional. Sur les 110 femmes interrogées, 77 femmes (soit 70 %) ont déclaré ne pas parvenir à commercialiser leurs produits hors de la Côte d'Ivoire. La totalité des répondantes écoulent leurs produits par le biais du commerce physique, principalement sur les marchés locaux ou par vente directe. L'usage des outils numériques reste marginal : seulement 10 femmes (soit 9,1 %) disposent d'un site internet ou d'une vitrine numérique pour présenter leurs produits.

Par ailleurs, la formalisation juridique des activités demeure limitée. 50 femmes (soit 45,5 %) possèdent un numéro du registre de commerce (RCCM), tandis que les autres évoquent des obstacles tels que le coût d'inscription, le non-renouvellement ou le sentiment que leur activité n'est pas suffisamment développée pour justifier une immatriculation. Ce manque de formalisation freine leur accès aux financements, aux réseaux commerciaux structurés et aux plateformes numériques de vente.

Ces résultats confirment les constats de la GIZ et de la FAO, qui soulignent que les femmes rurales sont souvent exclues des circuits de réseautage et de commerce régional, faute de structuration, de formation et d'accès aux outils numériques (FAO, 2019, p. 33 ; GIZ, 2018, p. 9). Le manque de formalisation freine l'intégration des agro-transformatrices de Korhogo dans les chaînes de valeur régionales. Malgré les opportunités offertes par la ZLECAf, des obstacles comme le coût d'immatriculation, le non-renouvellement ou le sentiment

d'illégitimité de leur activité limitent leur accès aux financements, aux réseaux structurés et aux plateformes numériques. Le renforcement des capacités en digitalisation, formalisation et mise en réseau est donc crucial pour leur autonomisation économique.

2.2.2 Les agro-transformatrices face aux défis de l'accès aux marchés

L'accès aux marchés constitue un enjeu central pour les femmes agro-transformatrices de Korhogo, dont les activités restent majoritairement confinées à des circuits de distribution locaux et informels. Bien que le commerce électronique offre des perspectives de croissance et de diversification, les résultats de notre enquête révèlent que 81,8 % des femmes interrogées sont intéressées par ce canal pour élargir leur clientèle et accéder à des marchés plus vastes. Cependant, 72,7 % d'entre elles déclarent ne pas avoir accès à internet, ce qui limite fortement leur capacité à s'insérer dans les plateformes numériques de vente.

Cette situation contraste avec les dynamiques observées à l'échelle nationale. En Côte d'Ivoire, 35 % des entreprises présentes sur la plateforme Jumia sont détenues par des femmes, selon les données de Jumia Côte d'Ivoire et leur programme J-Femme lancé en 2021 pour encourager l'entrepreneuriat féminin via le digital. Ce programme a été déployé dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, avec pour objectif de faciliter l'entrée des femmes dans le commerce électronique grâce à des formations et des outils adaptés.

Les entreprises des agro-transformatrices sont majoritairement des microentreprises, avec des revenus modestes et peu d'employés, ce qui rend difficile leur formalisation et leur digitalisation. Pourtant, comme le souligne S. Alibhai, N. Buehren, & S. Papineni, (2015, p. 2), le commerce électronique peut permettre aux femmes de pénétrer des secteurs historiquement fermés, de combler les écarts de revenus et de renforcer leur autonomie économique sur le long terme.

L'accès aux marchés numériques est également conditionné par le financement. Les offres de FinTech émergentes pourraient jouer un rôle clé en facilitant l'octroi de microcrédits ou de prêts adaptés aux besoins des femmes rurales (Banque Mondiale, 2019, p. 84). Ces solutions financières, combinées à des stratégies de vente efficaces et à des services de promotion en ligne, pourraient encourager davantage de femmes à adopter le commerce électronique.

Enfin, comme le souligne l'IFC dans son rapport sur les femmes et le commerce électronique en Afrique, les plateformes numériques ont tout intérêt à investir dans les entrepreneures féminines, qui représentent une force économique sous-exploitée mais dynamique. Pour les

pays en développement, repousser les limites du potentiel technologique et garantir un accès équitable à internet devient une priorité pour renforcer les chaînes de valeur agricoles et créer des emplois durables.

2.2.3 Les agro-transformatrices face aux défis de la formation

La maîtrise des outils numériques et des plateformes de commerce électronique représente un défi majeur pour les agro-transformatrices de Korhogo. Vendre en ligne ne se limite pas à la mise en ligne d'un produit : cela implique de comprendre les fonctionnalités techniques, de gérer les commandes, les retours, la livraison, et de suivre les performances commerciales. Or, selon les résultats de notre enquête, 54,5 % des femmes interrogées déclarent ne pas avoir une bonne connaissance du commerce électronique, 36,4 % en ont une bonne connaissance, et 9,1 % en ont une connaissance vague. Ces chiffres traduisent une faible appropriation des outils numériques, qui freine leur insertion dans les marchés digitaux.

La formation apparaît donc comme un levier essentiel pour surmonter ces obstacles. Le Rapport CNUCED (2020, p. 22) indique que 48 % des femmes utilisatrices de la plateforme Jumia considèrent la formation comme le service le plus utile. En effet, Jumia propose un accompagnement complet, de l'inscription à la gestion des retours, en passant par la livraison, permettant aux vendeuses de tracer leur parcours et de mieux gérer leurs profits et pertes. Des entreprises dirigées par des femmes ont témoigné que cette plateforme avait contribué à améliorer leur gestion financière et leur rentabilité. Les compétences à renforcer incluent le marketing digital, la stratégie commerciale, la planification financière et la création de sites web. La FAO appuie cette dynamique en formant les femmes à la gestion organisationnelle et à des techniques de transformation adaptées.

Selon une étude menée par Kantar (2020, p. 15), les plateformes de commerce électronique sont plus enclines à accompagner les entreprises dirigées par des femmes. Le rapport propose plusieurs mesures concrètes pour renforcer cet accompagnement :

- La collecte et l'étiquetage des données ventilées par sexe pour mieux cibler les besoins des entrepreneures ;
- La facilitation de l'accès aux offres FinTech, notamment les prêts administrés par les plateformes, pour combler les lacunes de financement ;

- L'intensification des formations, en s'appuyant sur les premiers succès pour élargir la portée des programmes ;
- L'incitation à utiliser les fonctionnalités payantes comme la publicité en ligne, et à intégrer les segments à forte valeur ajoutée pour améliorer la compétitivité.

Ainsi, l'accès au numérique et à la formation spécialisée constitue une condition incontournable pour permettre aux agro-transformatrices de Korhogo de franchir le cap de la digitalisation et de s'insérer durablement dans les chaînes de valeur agricoles régionales.

2.3 L'opportunité de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF)

La ZLECAF¹ est née à partir de l'accord signé le 21 mars à Kigali par les représentants de 41 gouvernements. Le 8 mai 2019, huit États supplémentaires y adhèrent et les 22 ratifications requises pour son entrée en vigueur sont notifiées officiellement. L'accord comporte un agenda intégré pour une seconde tranche de négociations sur la politique en matière de concurrence, de droits de propriété intellectuelle et d'investissements. Néanmoins, si la ZLECAF se veut de réaliser son potentiel de transformation des économies africaines, elle se doit de comporter une stratégie numérique aux contours affirmés. Cet aspect suscite un débat sur la question de savoir si le commerce électronique devait faire partie de la seconde phase de négociations.

2.3.1 Des opportunités significatives

L'avènement du digital offre plus d'opportunités en termes de marchés, même s'il nécessite une réglementation et des principes de gouvernance axés sur le respect des droits de l'homme. De ce fait, la ZLECAF ambitionne d'élucider les contours d'une stratégie numérique transparente, dynamique et homogène. Prenant en compte cet aspect, une conférence intitulée « Le commerce numérique en Afrique : implications en termes d'intégration et de droits de l'homme » a été organisée à Addis-Abeba par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH) et la fondation Friedrich-Ebert, du 31 mai au 1er juin 2018. Le commerce électronique est un levier innovant pour le progrès industriel et la convergence des revenus. Et les droits de l'homme peuvent constituer le fondement de toute action cohérente fondée sur des principes. Il convient de noter que les agro-transformatrices interrogées ont indiqué leur intérêt pour le commerce électronique. Concernant

¹ La Zone de libre-échange continentale africaine : une plateforme de coopération pour l'identification numérique.

les nouvelles technologies, notamment le secteur du commerce électronique, il s'agit de trouver l'équilibre entre l'innovation et la réglementation. La valorisation des bénéfices du commerce numérique passe par l'identification des acteurs dont l'intégration et la participation s'avère vitales. Ainsi, une approche fondée sur les droits de l'homme humains est essentielle pour appréhender d'autres thématiques liées à la connectivité à travers le continent africain, l'accès aux plateformes technologiques et leur usage, les outils et les services, la confidentialité et la protection des données, ainsi que l'impact du commerce numérique sur le respect des droits de l'homme (CNUCED, 2020, pp. 56-58). Ces aspects concernent :

- Le droit à l'égalité et la non-discrimination, qui inclut la discrimination par des obstacles physiques et offline ainsi que la discrimination vis-à-vis de la participation dans l'espace numérique ;
- La confidentialité et l'accès à l'information, qui concerne également la violence et autres risques sécuritaires, souvent utilisés comme prétexte pour la surveillance et la restriction de l'accès à l'information ;
- La liberté de parole et d'expression, la liberté de réunion et d'association, qui incluent la création, l'extension ou l'actualisation d'un principe de gouvernance permettant de garantir l'usage et l'accès aux moyens de communication nécessaires ;
- Le droit au travail et à un niveau de vie adéquat, ainsi que les droits divers en matière d'emploi. La digitalisation peut potentiellement exacerber des conditions de travail précaires, ce qui s'accompagne de salaires arbitraires, d'un accroissement du travail occasionnel et indépendant, et de contrats précaires ;
- Le droit à l'éducation : les technologies numériques peuvent promouvoir le droit à l'éducation, mais les femmes et les filles sont sous-représentées parmi les utilisateurs des technologies digitales, ce qui accroît encore davantage l'inégalité des sexes en Afrique ;
- Le droit au développement, qui constitue la clé de voûte des instruments en termes de droits humains en Afrique.

En outre, l'émergence de nouveaux systèmes et de nouvelles idées et plateformes technologiques offrent aux droits de l'homme la possibilité de créer un schéma directeur pour le développement des technologies numériques en Afrique. Un débat actif et fédérateur sur les dispositifs de contrôle, les limites et la cohérence entre les différents régimes réglementaires sont entrepris. 81,8 % des enquêtées ont reconnu n'avoir pas pratiqué le commerce électronique.

En plus, selon notre étude, 90, 9 % des agro-transformatrices ignorent la réglementation du commerce électronique.

2.3.2 La mise en place d'un cadre législatif régional africain

Pour instaurer un cadre législatif régional, les pays membres de l'Union Africaine ont fait le bilan de leurs avantages et inconvénients géographiques respectifs afin de définir leurs stratégies numériques et informatiques nationales. Le but est d'assurer la convergence afin de mettre en place un cadre législatif régional africain pour régler plus efficacement le statut de géants technologiques. La ZLECAF favorise l'élaboration d'un environnement réglementaire qui respecte les droits humains et encourage le commerce numérique à l'image de l'Union Européenne. Elle doit établir un marché unique du numérique, semblable à l'Union Européenne, qui pourrait adopter un cadre réglementaire continental doté de normes uniformisées pour toutes les plateformes, quelle que soit leur taille. Les États devraient promouvoir la mise en place de capacités locales afin d'inventer et de concevoir des technologies élaborées localement grâce aux ressources locales. Toutefois, 98, 1 % des agro-transformatrices n'ont jamais entendu parler de la zone de libre-échange continentale africaine.

La prise en compte d'un cadre de gouvernance internationale doit faciliter la taxation des transactions du commerce électronique international en Afrique. Il convient de relever pour toutes les dispositions applicables au transfert technologique dans le cadre d'un régime de commerce numérique global. Le transfert technologique s'applique aux entreprises étrangères qui accèdent au marché africain.

2.3.3 La transformation agricole au cœur des réflexions de la ZLECAF

Les réflexions portant sur l'utilisation du numérique pour augmenter la production et la productivité agricole favoriseraient le développement de l'Afrique. Pour ce faire, une double approche en matière de numérisation s'impose et elle prend en compte :

- L'investissement dans la numérisation et
- La mise en place des capacités industrielles locales.

L'amélioration de l'accès aux technologies, à l'infrastructure numérique et les financements font l'objet d'une attention plus soutenue. De même, l'activité numérique devrait être encouragée par la minimisation de la fracture numérique, une facilitation des coûts des données, un accès et un usage plus vaste des technologies et des infrastructures numériques (CNUCED,

2021, p. 12). Des efforts ont été entrepris pour l'élaboration de politiques ciblées d'innovation technologique et scientifique afin de s'assurer que les pays africains puissent adopter et produire des technologies nécessaires pour accélérer le développement de l'Afrique. Des forums sur l'entrepreneuriat promeuvent le dialogue et la coopération entre le public et le privé grâce à la mise en place de réseaux de type e-business et de groupes de soutien. La recherche sur les technologies numériques et ses applications fait l'objet de création de centres régionaux et nationaux de recherche et de formation consacrés au numérique.

Il convient de travailler sur la flexibilité des solutions de règlements en ligne et de créer des opportunités pour que les femmes apprennent à exploiter au mieux l'Internet et la radiophonie mobile. Ainsi, elles accéderaient plus aisément au financement électronique, à l'information et à tout type de services financiers accessibles par le biais des technologies de communications. La ZLECAF offre une opportunité unique de coopération sur l'identification numérique et permet à l'Afrique de s'inspirer des bonnes pratiques existantes, telles que le règlement général sur la protection des données de l'Union Européenne (RGPD). Les failles des systèmes d'identification ne devraient pas être des obstacles pour le continent de profiter de leurs avantages. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un système de gouvernance qui traite les difficultés liées à l'identification numérique en valorisant les opportunités qu'offre cette dernière.

Compte tenu de cette situation, l'Union Africaine et la Commission Économique pour l'Afrique travaillent en étroite collaboration dans le but de mettre au point une stratégie d'identification numérique pour le continent (A. Gelb & A. Mukherjee, & K. Navis, 2018, pp. 17-18). En plus, l'Union Africaine et la Commission Économique pour l'Afrique s'emploie, à travers la convention de l'Union Africaine sur la cybersécurité, la protection des données personnelles et les directives applicables à la protection des données personnelles en Afrique, à la facilitation de la libre circulation des personnes de la ZLECAF². Ce constat illustre une réalité, qui veut que l'impact positif de la révolution digitale doive être approché et géré de façon spécifique

² Il s'agit également de mettre en avant le développement de la culture digitale et l'abolition de la fracture numérique par le biais d'investissements dans les infrastructures physiques et les ressources humaines. Une partie des économies réalisées en matière de coûts et d'efficacité grâce à l'utilisation des technologies numériques serait mis à profit pour aider ceux qui éprouvent des difficultés à recourir aux nouveaux systèmes d'identification numérique. Le district de Krishna en Inde est un exemple, car le contrôleur fiscal a la responsabilité d'identifier les individus.

dans le contexte africain. Il devra être guidé par des choix politiques, par une perspicacité réglementaire et des normes sociales³.

Les efforts combinés et continus des secteurs public et privé ont été cruciaux. La valorisation des technologies numériques comme pilier du développement dans la Vision 2030 du gouvernement, l'installation de câbles sous-marins à fibres optiques, l'introduction de la stratégie nationale sur le haut débit, et de la stratégie nationale sur la cybersécurité, ainsi que la mise en œuvre d'améliorations pour faciliter les affaires et le soutien du gouvernement aux centres et réseaux technologiques, ont été essentiels (CNUCED, 2020, p. 4).

CONCLUSION

ZLECAF dans le processus de digitalisation. Grâce aux réseaux internationaux de production et au commerce en ligne, les petites entreprises peuvent désormais se connecter à des clients dans presque tous les pays du monde. La digitalisation devient ainsi une composante incontournable du paysage commercial africain, influençant nos modes de vie, nos pratiques économiques et la manière dont les biens et services sont consommés. Elle offre aux agro-transformatrices une visibilité accrue, une extension des marchés et une réduction des coûts d'accès, à condition que toute la chaîne logistique soit prise en compte et que la productivité soit renforcée pour instaurer un commerce fondé sur la réciprocité.

Le commerce électronique et la numérisation créent un environnement favorable à l'innovation, à la recherche, au développement des compétences numériques et à l'élaboration de politiques publiques soutenant les technologies de l'information et de la communication. Ces dynamiques sont renforcées par les partenariats public-privé, les facteurs culturels et comportementaux, ainsi que les investissements dans les télécommunications, les services informatiques, la publication en ligne et la fabrication de biens numériques. Toutefois, des obstacles subsistent : la cybersécurité, la protection des données, la formation de la main-d'œuvre et la fracture numérique entravent encore la pleine exploitation du commerce électronique. Pour que les agro-transformatrices puissent bénéficier des financements et des opportunités offertes par les plateformes numériques, une sensibilisation ciblée et une formation adaptée sont

³ Le commerce électronique apporte des avantages économiques aux entreprises et consommateurs. C'est pourquoi, il s'avère être l'un des principaux moteurs de croissance économique durable en aidant les États à améliorer leur productivité.

indispensables. Cela leur permettrait d'accéder à des marchés étrangers, tant sur le continent qu'au niveau international.

BIBLIOGRAPHIE

Technical Center for Agricultural and Rural Cooperation (CTA), 2019, *The digitalisation of African agriculture report 2018-2019: Towards inclusive digital transformation*, Wageningen, Netherlands: CTA).

GIZ, 2019, *Stratégie Genre de la GIZ - Le Genre Rechargé : la Vision a besoin d'Attitude - l'Attitude rencontre l'Action*, Allemagne : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2011, *Rapport sur le commerce et le développement 2011 : Le développement durable à l'heure des mutations structurelles*, Genève et New York : CNUCED.

Banque Mondiale, 2019, *Rapport sur le développement dans le monde 2019 : La nature changeante du travail*, Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.

DÉPELTEAU François, 1998. La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.

Fédération Nationale des Transformateurs Agricoles du Gabon (FENATAG) et FAO (2016). Voyage d'études au Burkina Faso : Vers la structuration des agro-transformateurs au Gabon. Libreville : FENATAG, en collaboration avec la FAO.

CNUCED, 2020, *Rapport sur le développement économique en Afrique 2020 : Tirer parti de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine pour stimuler le développement*. Genève : CNUCED.

Kantar, 2020, *Tendances et prédictions média 2020 : L'industrie face au paradoxe numérique*, Paris : Kantar.

ABRIANE Ahmed & BOHIDA Hicham, 2021, « Les déterminants de l'adoption de la digitalisation par les entreprises : Revue de littérature », *Revue Française d'Économie et de Gestion* 2, vol. 2, n°10, p. 26.

GELB Alan & MUKHERJEE, Anit & NAVIS Kyle, 2018, « Digital Governance in Developing Countries : Beneficiary Experience and Perceptions of System Reform in Rajasthan, India », *SSRN Electronic Journal*, disponible sur : <https://doi.org/10.2139/ssrn.3310458>

ALIBHAI Shantayanan, BUEHREN Nathalie & PAPINENI Shubha, 2015, *Female Entrepreneurs Who Succeed in Male-Dominated Sectors in Ethiopia*. Washington, DC: World Bank. Disponible sur <https://documents1.worldbank.org/curated/en/956031468185386493/pdf/100247-BRI-Series-Box393225B-Female-Entrepreneurs-Who-Succeed-in-Male-Dominated-Sectors-in-Ethiopia.pdf>.